

**ETHIQUE DU METIER  
ET DEVELOPPEMENT  
DE NOS TROIS DISCIPLINES**

**Liste présentée par les élus sortants  
SNESup-FSU, SNCS, non syndiqués**

---

**Des enjeux**

L'élection de ce nouveau CNU se déroule dans des circonstances marquées par les enjeux de la transformation totale de notre système d'évaluation, la mise en place de l'autonomie des universités, la remise en cause des grands organismes de recherche et la perspective d'une refonte de nos métiers. Ces circonstances sont périlleuses pour l'ensemble des sciences sociales et humaines qui sont mises sur la sellette, plus encore pour les disciplines minoritaires qui sont les nôtres. La mise en place du LMD a été un avant goût de la marginalisation qui nous guette.

Pour la défense du service public, du cadre unitaire de l'enseignement et de la recherche et des diplômes auxquels nous sommes attachés, nous pensons que cette nouvelle période doit être abordée avec ambition et éthique pour nos métiers, pour l'apport de nos disciplines dans le paysage intellectuel français et international, pour l'avenir de nos étudiants.

**Un bilan institutionnel et éthique**

C'est déjà l'état d'esprit qui a animé les élus sortants du CNU au cours de leur précédent mandat :

- Examen des dossiers sur la base de leur contenu, des seuls travaux et activités, dans le respect de la pluralité des formes de recherche et des écoles de pensée, en rejetant toute querelle d'école. Opposition à toute discrimination concernant les candidats.
- Critères l'évaluation des activités et des travaux des collègues intégrant tous les éléments d'appréciation qui fondent, dans leur diversité, l'ensemble des missions des enseignants du supérieur.
- Débats sur les candidatures sur la base de rapports écrits avant le début de la session et vote à bulletin secret.
- Refus par principe du barrage de classe pour les Professeurs.

Au-delà de ces engagements de la liste de 2003 qui ont effectivement été respectés, le CNU sortant unanime, sur proposition de nos élus, a été deux fois à l'initiative :

- Production d'un texte collectif intitulé « Qui a peur de l'anthropologie ? » qui n'a pas été sans écho.
- Mobilisation des différentes sections du CNU au moment du mouvement des chercheurs, mobilisation qui est à l'origine de la constitution de la CP CNU.

## Des principes

C'est sur la base de cette expérience et sur les principes qui l'ont fondée que nous proposons d'aborder les enjeux qui s'annoncent.

**Une éthique de la formation.** Les élus de cette liste considèrent que leur tâche est de former des personnes pour la recherche et pour l'enseignement mais également de contribuer à la culture et à l'esprit critique des professionnalités du social de notre époque. C'est la condition du développement de nos disciplines.

**Une éthique de la diversité scientifique.** Le projet anthropologique est intrinsèquement porteur d'ouverture disciplinaire. Les limites disciplinaires sont aujourd'hui brouillées du fait même de la dynamique de la recherche scientifique et nombre de problématiques parmi les plus innovantes se situent à la frontière de plusieurs disciplines (ethnolinguistique, ethnohistoire, ethnopsychanalyse, ethnoarchéologie, etc.). Nous considérons que toutes ces approches sont également légitimes. Il importe donc que la composition même du CNU reflète leur diversité, afin que soit pleinement reconnu le droit de chaque candidat à inscrire sa démarche dans sa perspective singulière.

<http://cnu2007.wordpress.com>